

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 JUILLET 2012**

Délibération
n° 2012.07.159

Conservatoire Gabriel
Faure : tarifs
2012/2013 -
modification de la
délibération n°50 du
29 mars 2012

LE CINQ JUILLET DEUX MILLE DOUZE à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **28 juin 2012**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BEAUCHAUD

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Jacky BONNET à Jean-François DAURE, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Robert JABOUILLE à Catherine DEBOEVERE, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Dominique THUILLIER à Janine GUINANDIE

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Gilles VIGIER par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Redwan LOUHMADI, Cyrille NICOLAS, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 JUILLET 2012

**DELIBERATION
N° 2012.07.159**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS
CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**CONSERVATOIRE GABRIEL FAURE : TARIFS 2012/2013 - MODIFICATION DE LA
DELIBERATION N°50 DU 29 MARS 2012**

Les droits d'inscription du conservatoire Gabriel FAURE actuellement en vigueur ont été fixés par délibération n°50 du 29 mars 2012.

La commission équipements structurants du 5 juin 2012, a donné un avis favorable aux modalités de remboursement des droits d'inscription et les critères applicables pour la location de salle.

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 19 juin 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER les modifications suivantes :

1) dans le chapitre I – Structure des tarifs

le remboursement de tout ou partie des droits versés, dans les cas suivants :

- l'élève n'ayant suivi aucun cours, ou démissionnaire avant le 15 octobre, pourra obtenir, sur demande motivée, le remboursement des droits versés
- en cas d'erreur technique de tarification de la part de l'administration du conservatoire.

2) dans le chapitre IV – Location d'instrument et de salles

la location de l'auditorium est réservée prioritairement aux concerts et à des conférences en lien avec les activités du conservatoire (musique, théâtre et danse) et que tout autre usage sera soumis à la décision de Monsieur le Président.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

11 juillet 2012

Affiché le :

11 juillet 2012

